

Réf: Dossier 357659

Avis de constitution

SOCIETE « CIEL IVOIRE CONSTRUCTION » en abrégé « CIC »

Siège ABIDJAN YOPOUGON TOIT ROUGE, Lot 5563,
Ilot 463

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/10/2024, et enregistrés au CEPICI le 31/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CIEL IVOIRE CONSTRUCTION » en abrégé « CIC »

Objet : SOUDURE , CHAUDRONNERIE, CONSTRUCTION METALLIQUE , TUYAUTERIE; CHARPENTE METALLIQUE , GENIE CIVIL REABILITATION ET CONSTRUCTION DIVERS..Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON TOIT ROUGE, Lot 5563, Ilot 463

Dirigeant(s) M KOFFI KOUAKOU ANGE PHANUEL

(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-11538 du 06/11/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°68682/GTCA/RC/2024 du 06/11/2024

